

Image not found or type unknown



## Droit de visite et d'hebergement

Par **Rdkal**, le **18/04/2016** à **03:28**

Bjr, je vis en Guadeloupe et mon fils en métropole. J'ai un droit de visite et d'hébergement de six semaines consécutives en été. Le problème est que la mère ne me donne plus de nouvelles. Elle a déménagé et changer d'adresse alors que j'ai déjà pris le billet d'avion pour mon fils pour cet été. Que dois-je faire? Merci de vos réponses.